



Section 40

Politique, pouvoir, organisation

Motion : Déclassement de la section 36

La section 40 s'interroge sur l'ampleur inédite des déclassements opérés par le jury d'admission pour le concours 36/04. Elle s'inquiète pour l'autonomie relative des sections du comité national, qui s'applique en particulier à la définition propre de leurs modes de fonctionnement et de leurs critères d'évaluation. En vue d'améliorer l'ensemble de la procédure des concours, la section demande aussi que la phase d'admission se déroule dans la plus grande transparence, en ce qui concerne les règles de composition du jury, les procédures d'examen des candidatures admissibles et les critères d'évaluation mobilisés

Didier Demazière

Président de la section

Motion adoptée le : 15 juin 2017

17votants [12] oui, [5] abstention, [] non

Destinataires :

- Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'INSHS
- Didier TORNAY, Directeur adjoint de l'INSHS
- Sandrine LEFRANC, Chargée de mission de l'INSHS
- Cécile MICHEL, Présidente du CSI INSHS
- Olivier COUTARD, Président de la CPCN